



UNION DES SYNDICATS D'AMENAGEMENT  
ET DE GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES

Service technique

Syndicat du bassin versant de l'Oise aval axonaise

## Renaturation du ru de Moÿ-de-l'Aisne Commune de Moÿ-de-l'Aisne

### Compte-rendu de la réunion de chantier 28 juillet 2020

Lieu :	Rue Pasteur (église), 02610 Moÿ-de-l'Aisne
--------	--

Maître d'ouvrage :	Maître d'œuvre :	Entreprises :
Syndicat du bassin versant de l'Oise aval axonaise	Union des Syndicats d'aménagement et de gestion des milieux aquatiques	<b>Lot 1</b> : FORETS & PAYSAGES <b>Lot 2</b> : ETS MASCITTI NINO

Nom, Prénom :	Organisme :	Présent	Absent	Excusé
Jean-Michel MACHU	Président du syndicat de l'Oise aval axonaise	X		
Thierry DESMAZES	Vice-Président du syndicat de l'Oise aval axonaise	X		
Annie FERRIERE	Déleguée au syndicat et riveraine du ru de Moÿ	X		
Philippe LAURENT	Délégué au Syndicat et conseiller à la commune de Moÿ	X		
Sébastien LAURENT	Entreprise Forêts & Paysages	X		
Geoffrey PACAUD	Union des syndicats de rivières	X		

Cette réunion concerne les travaux de renaturation du ru de Moÿ entrepris par le syndicat du bassin versant de l'Oise aval axonaise sur la commune de Moÿ-de-l'Aisne en 2018. Ces travaux, déclarés d'intérêt général par arrêté préfectoral en date du 5 décembre 2017, ont été confiés à l'entreprise FORETS & PAYSAGES (59) pour le Lot 1 (renaturation du ru) et l'entreprise MASCITTI NINO (02) pour le lot 2 (remplacement du passage busé).

#### TRANCHE 3 : ENTRETIEN DE L'ENSEMBLE DU RU

Conformément au marché, l'entreprise Forêts et Paysages a à sa charge l'entretien du ru pendant les 3 années qui suivent les travaux de renaturation, soit de 2019 à 2021, ainsi que la fauche des foyers de renouée du Japon (4 fois par an).

L'entretien consiste à retirer l'excès de végétation présente dans le lit qui limite le bon de l'eau. L'entreprise procédera ainsi au faucardage du chenal central là où cela s'avère nécessaire, comme sur les zones où le cresson s'est fortement développé.

Les branches basses de certains arbres et arbustes qui peuvent limiter les écoulements en période de hautes eaux seront coupés et exportés.

L'entreprise veillera à conserver un maximum de plantes hélophytes (iris, joncs, carex, ...) lorsqu'elles n'obstruent pas le lit.

Les orties, chardons et ronces présents en berges seront systématiquement retirés et exportés.

Sur les zones où des plantations d'arbres et arbustes ont eu lieu, l'entreprise fauchera les abords afin de permettre à ces plantations de pousser plus facilement.

### SECTEUR AMONT :

Au niveau de l'épi déflecteur enroché à la diffluence avec le bras de l'Oise, l'entreprise procèdera à déplacer l'excès de sédiments qui à terme risque d'obstruer l'arrivée d'eau dans le bras.

Sur les 80 premiers mètres, la végétation présente en excès sur les abords du ru sera fauchée et exportés ainsi que les quelques déchets présents dans le lit.



Gestion des sédiments à l'entrée du ru



Fauche de l'excès de végétation (orties) et retrait de déchets



Sur les 100 m suivants, aucun n'entretien n'est nécessaire car les riverains le font régulièrement.



Entretien réalisé régulièrement par les riverains

Sur le tronçon suivant de 170 m environ, un entretien moyen de la végétation sera réalisé : fauche des orties, chardons, et des abords des plantations d'arbustes. Les hélophytes seront maintenues en état.

Un faucardage de la végétation aquatique sera entrepris afin de recréer un chenal d'écoulement fonctionnel.



Entretien moyen du lit – principalement fauche des orties et chardons et création d'un chenal d'écoulement

#### SECTEUR MEDIAN :

Sur les 300 m linéaire de ce secteur, un entretien très léger sera opéré puisque le cours d'eau se situe en zone ombragée où peu de végétation ne pousse. Les travaux consisteront à retirer les obstacles à l'écoulement présents dans le lit (déchet, bois, ...) et de faucher les quelques zones où des orties ont pu se développer.



Entretien limité ou inexistant en zone ombragée et retrait des déchets et embâcles problématiques

## SECTEUR AVAL :

Sur ce dernier secteur, l'entretien sera plus important que sur le secteur précédent et principalement sur la première partie car beaucoup plus ensoleillé, avec des orties et chardons à faucher.

Une fauche des abords des plantations d'arbustes sera également entreprise afin de permettre un développement optimal des végétaux.

Le tronçon avant la confluence avec le bras de l'Oise nécessite un entretien plus léger. Les déchets et embâcles problématiques seront retirés et exportés.



Entretien moyen à important du lit – fauche des orties et chardons et création d'un chenal d'écoulement



Entretien plus léger de la végétation

Sur ce secteur, la fauche des foyers de renouée du Japon sera opérée de la même manière que l'année dernière en veillant à ne pas couper les repousses de saules qui viendront à termes supplanter la renouée du Japon. 4 fauches seront réalisées au cours de l'année. La première fauche a eu lieu mi-juin. 3 autres fauches suivront d'ici la fin d'année.



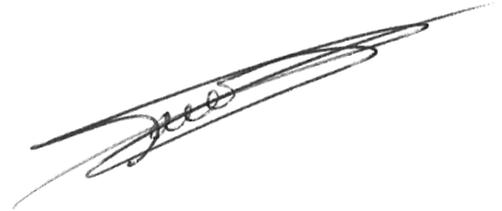
Foyers de renouée du japon à faucher

- L'entretien du ru sera réalisé **entre le 4 et le 7 août 2020**
- Pour faciliter les relations entre les différents partenaires associés dans le projet de renaturation du ru de Moÿ-de-l'Aisne, veuillez trouver ci-dessous les coordonnées de ces derniers :
  - Sébastien LAURENT – Entreprise Forêts & Paysages .....07.76.01.80.28
  - Geoffrey PACAUD – Union des syndicats .....03.23.20.36.74
  - Jean-Michel MACHU – Président du syndicat de l'Oise aval axonaise : .....03.23.56.43.75

**LIEU ET DATE DE LA PROCHAINE REUNION :**

La prochaine réunion aura lieu une fois que l'entreprise aura réalisé l'ensemble des travaux. La date de la réunion sera communiquée ultérieurement.

Le service technique,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'J. Machu', written over a horizontal line.